

30 mar 2004 -19:00

Appartient à Conseil des Ministres du 30 mars 2004

## Lutte contre la production et le trafic de drogues synthétiques,

Sur proposition de Madame Laurette Onkelinx, Vice-Première Ministre et Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a pris des mesures en ce qui concerne la lutte contre la production et le trafic de drogues synthétiques, le dopage dans les milieux sportifs et la délinquance hormonale.

Sur proposition de Madame Laurette Onkelinx, Vice-Première Ministre et Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a pris des mesures en ce qui concerne la lutte contre la production et le trafic de drogues synthétiques, le dopage dans les milieux sportifs et la délinquance hormonale.

Trois plates-formes de concertation interdépartementales et multidisciplinaires luttent activement contre la délinquance hormonale : 1. la Cellule Interdépartementale Résidus (CIR), 2. la Cellule Multidisciplinaire de la lutte contre la Fraude de viande, 3. la Cellule Multidisciplinaire des Hormones. Une actualisation des missions et compétences de ces dernières s'avère indispensable. Elles ont été initialement créées dans un contexte de délinquance hormonale, mais la problématique s'est, depuis, étendue vers d'autres types de fraude. La sécurité alimentaire Le mandat de la Cellule Interdépartementale Résidus (CIR) sera élargi pour que tous les aspects de la sécurité alimentaire soient dorénavant visés. A cet effet, la cellule sera rebaptisée " Cellule Interdépartementale de Coordination pour le Contrôle de la Sécurité Alimentaire (CICSA) ". Elle aura pour missions : \* l'amélioration de la collaboration entre tous les organes de développement de la politique en matière de sécurité alimentaire\* l'harmonisation de toutes les dispositions de loi applicables. Au niveau opérationnel, la Cellule Multidisciplinaire de la lutte contre la Fraude de viande (CMV) sera quant à elle rebaptisée en " Cellule Multidisciplinaire de la lutte contre la Fraude pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire " (CMSA). Ses compétences ne se limitent donc plus aux seuls dossiers de fraude de viande mais elles seront étendues à tous les cas de fraude de la chaîne alimentaire. Le dopage, les drogues synthétiques et la délinquance hormonale On constate actuellement que ce sont les mêmes filières qui fournissent et distribuent tant les produits de dopage que les hormones. Au vu de ce constat, la Cellule Multidisciplinaire des Hormones (CMH) ne limitera plus ses activités à la seule délinquance hormonale mais s'attachera, de manière plus globale, à la lutte contre le trafic illégal des hormones, des médicaments non-conformes et des dopants illégaux. Ceci permettra d'obtenir une image plus véridique du commerce de ces substances interdites, afin de permettre une intervention plus rapide de la police et de la justice chez les producteurs et les distributeurs impliqués.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>